



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la  
Municipalité de Sainte-Eulalie

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE  
LUNDI 10 DÉCEMBRE 2018, AU 739 DES BOULEAUX À SAINTE-EULALIE À 19 H 30**

Sont présents :

Monsieur Gilles Jr Bédard, maire  
Monsieur Patrick Giroux, conseiller  
Madame Alexandra Han, conseillère  
Monsieur Alexandre Robert, conseiller  
Monsieur Louis Paris, conseiller  
Monsieur Charles Collin, conseiller

Monsieur Guillaume Bergeron, conseiller est absent

Formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Gilles Jr Bédard.

Les membres confirment avoir reçu l'avis de convocation tel que requis par la Loi.

**2018-12-165 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Charles Collin  
et résolu à l'unanimité des conseillers (ère) d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

**2018-12-166 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2019**

Il est proposé par monsieur Louis Paris  
et résolu à l'unanimité des conseillers (ère) que le Conseil approuve les prévisions  
budgétaires 2019 démontrant des recettes et dépenses d'un montant de 1,88 M\$.

**2018-12-167 : PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR  
LES ANNÉES 2019-2020-2021**

Il est proposé par madame Alexandra Han  
et résolu à l'unanimité des conseillers (ère) que le Conseil approuve  
le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021 faisant  
partie intégrante de cette résolution comme ci au long récépissé.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions de 30 minutes est accordée aux personnes présentes.

Levée de l'assemblée sur une proposition de monsieur Patrick Giroux à 19 h 45.

J'approuve toutes les résolutions ci hautes mentionnées comme si j'y apposerais ma  
signature conformément à l'article 142.2 du *Code municipal*.

Gilles Jr Bédard  
Maire

Fabiola Aubry  
Directrice-générale secrétaire-trésorière